

Le Service des délégués commerciaux du Canada

Partout où vous exportez

CANEXPORT

Un financement pour aider votre entreprise à conquérir de nouveaux marchés



CanExport est un programme pluriannuel du Gouvernement du Canada qui fournit une aide financière directe aux petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes qui cherchent à développer de nouveaux débouchés et marchés d'exportation.

Points marquants :

- ▶ Financement de contrepartie pouvant atteindre 50 000\$ par projet;
- ▶ Rembourse 50% des dépenses éligibles;
- ▶ Système de demande en ligne;
- ▶ Décision communiquée dans un délai de 25 jours ouvrables.

Critères d'admissibilité

Votre entreprise doit répondre à CHACUN des critères suivants :

- ✓ Être une entreprise à but lucratif;
- ✓ Être une personne morale constituée ou un partenariat à responsabilité limitée (SRL);
- ✓ Détenir un numéro d'identification d'entreprise de l'Agence du revenu du Canada*;
- ✓ Compter au plus 500 employés équivalent temps plein (ETP);
- ✓ Avoir des revenus annuels déclarés au Canada d'au moins 100 000 \$ et d'au plus 100 millions de dollars.

*Les entreprises autochtones peuvent demander une exemption à cette exigence.

Projets admissibles

- Le projet doit cibler de nouveaux marchés où le demandeur n'a jamais exporté ou n'a pas exporté de façon importante au cours des 24 derniers mois;
- Ouvert aux projets dans tous les secteurs, à l'exception de ceux pour lesquels il existe d'autres programmes fédéraux de financement du développement des exportations;
- Un marché est admissible du moment que le Canada n'ait pas imposé de sanctions économiques à l'encontre de ce pays ou à l'encontre des personnes/entités visées par le projet du demandeur.



FAIT :

44% des projets CanExport ont permis aux entreprises d'exporter vers leur marché cible au cours de l'année qui a suivi l'achèvement du projet.

Activités admissibles

Les activités proposées doivent promouvoir le développement des exportations et aller au-delà des activités habituelles du demandeur.

Elles peuvent inclure :

- Des voyages d'affaires vers le(s) marché(s) cible(s);
- La participation à des foires et/ou à des missions commerciales;
- L'adaptation ou la traduction d'outils de marketing pour un nouveau marché;
- Des services d'interprétation;
- Protection de la propriété intellectuelle, certification ou adaptation des contrats pour le(s) marché(s) cible(s);
- Des conseils commerciaux, fiscaux ou juridiques pour le(s) marché(s) cibles(s);
- Les études de marché.

SAVIEZ-VOUS?

Depuis sa création, CanExport a aidé au-delà de 1 000 PME à diversifier leurs marchés d'exportation.

Accédez à de nouvelles opportunités

Demandez à un délégué commercial à propos du programme CanExport, ou posez votre demande directement :



 deleguescommerciaux.gc.ca/tradecommissioner.gc.ca

 CanadExport.gc.ca

 @SDC_TCS @TCS_SDC

 bit.ly/tcs_in

